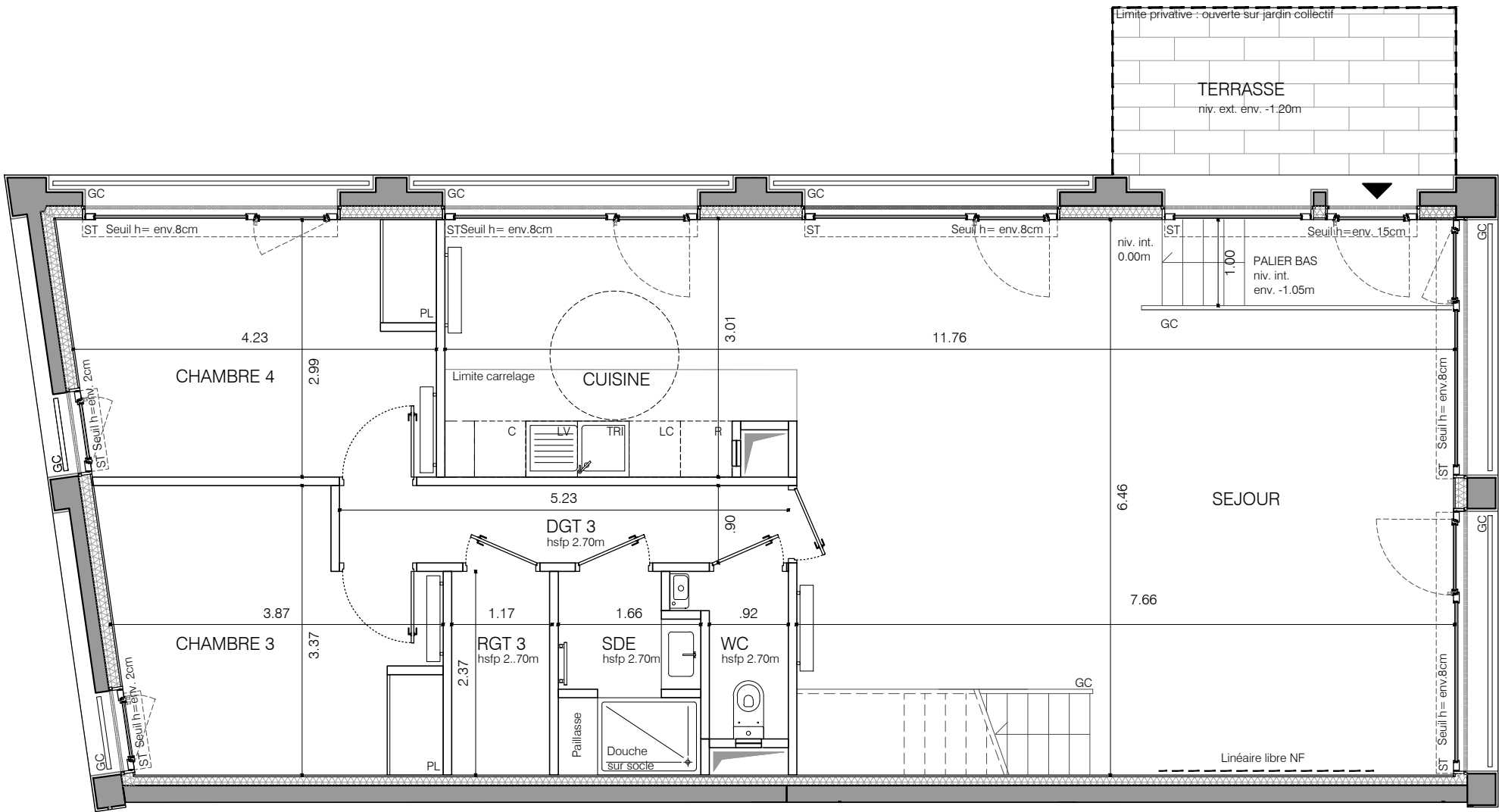
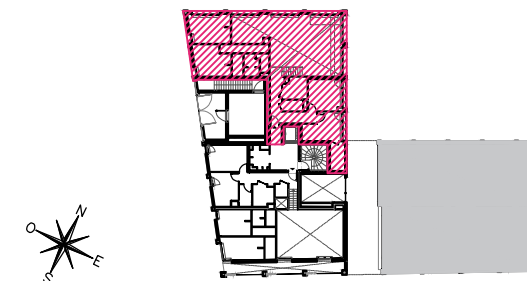




Niveau bas duplex H=env 3.7m

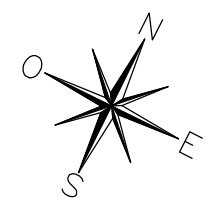


HALL H
APPARTEMENT DE 4 PIECES
DUPLEX
n° H02 au Rez-de-Chaussée Haut

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE			3/3
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice E			Avril 2023
Echelle :			0 1 2 3 4 5m
LAN			LAN ARCHITECTURE